

# Consultation nationale sur l'éducation artistique et culturelle : "Pour un accès de tous les jeunes à l'art et à la culture"

## Contribution de l'Union REMPART

6 décembre 2012

### Présentation de l'association

REMPART est une association nationale ; elle est l'union de plus de 170 associations locales et régionales qui mènent une action fondée à la fois sur la restauration et la mise en valeur du patrimoine bâti ou naturel ainsi que sur la sensibilisation, l'éducation et la formation des jeunes comme des adultes, avec le patrimoine pour support éducatif et de formation.

Fondée en 1966 par André Châtelain, l'Union REMPART est intervenue sur plus de 800 sites patrimoniaux : châteaux, églises, lavoirs, moulins, etc. patrimoine protégé ou non au titre des monuments historiques.

REMPART a développé, depuis sa création, des activités multiples qui sont l'illustration d'un *patrimoine vivant* et sont porteuses de dynamiques *d'éducation populaire* et de *développement local durable* : des chantiers de bénévoles, des chantiers d'insertion et des chantiers écoles à destination de personnes en difficulté, des classes et ateliers du patrimoine pour des jeunes scolarisés, des actions de sauvegarde, des activités d'animation ou d'édition etc.

En tant que tête de réseau, l'Union REMPART s'est donnée des missions d'animation, de coordination et de représentation de ses associations membres ainsi que de promotion de leurs activités.

Au-delà du territoire français, REMPART a également développé une action à l'international et dispose aujourd'hui de plus de 50 partenaires associatifs à l'étranger dans une trentaine de pays.

### La pédagogie du patrimoine

Pour REMPART, le patrimoine constitue évidemment un objectif.

Il s'agit pour nous de le restaurer pour le transmettre aux générations à venir. C'est ce que nous faisons notamment au travers de nos chantiers de bénévoles ... où des jeunes et des moins jeunes (une quinzaine de bénévoles en moyenne par chantier) se mobilisent pendant quinze jours pour tailler la pierre, faire de la maçonnerie, poser un enduit de chaux afin de restaurer un élément du patrimoine.

Mais le patrimoine c'est aussi un support, et notamment un support d'éducation et d'apprentissage pour l'individu.

En effet, le patrimoine constitue un repère structurant dans le temps et l'espace. Le patrimoine nous apprend qui nous sommes et d'où nous venons. Comprendre et connaître le patrimoine dans son contexte historique, social, etc., c'est mieux comprendre et connaître la société dans laquelle nous vivons aujourd'hui, c'est discerner les valeurs sur lesquelles elle se construit, pour mieux ensuite les intégrer ou les contester. L'éducation au patrimoine contribue à l'ouverture de l'individu au monde qui l'environne et donc à la formation du citoyen.

## **Education formelle - Education non formelle**

REMPART est un mouvement d'éducation populaire.

L'implantation locale des associations membres de l'Union REMPART leur permet d'être une émanation directe de la vie locale et de s'insérer dans une dynamique collective. Facteur de cohésion sociale par les liens sociaux qu'elles génèrent, les associations de sauvegarde du patrimoine regroupées dans REMPART inscrivent les populations locales dans une démarche participative et associative. Jeunes et moins jeunes s'y engagent, s'y côtoient et contribuent ensemble à un projet commun d'intérêt général.

Les activités bénévoles développées par les associations du réseau REMPART constituent pour leurs membres, comme pour les publics qu'elles accueillent, des moyens de découverte et d'apprentissage du patrimoine.

C'est ainsi que des bénévoles - et notamment des jeunes - peuvent participer concrètement à la restauration d'un élément du patrimoine (protégé ou non au titre des monuments historiques), à l'animation de ce site en organisant des fêtes et spectacles historiques, à l'ouverture au public d'un monument en conduisant des visites guidées et même à la connaissance du patrimoine lui-même par des recherches historiques ou archéologiques. Le bénévolat donne accès au patrimoine et constitue également un outil de médiation.

REMPART est aussi une association complémentaire de l'Education nationale.

L'action d'éducation au patrimoine développée par les associations REMPART vient en complément des missions de l'Éducation nationale, les sites gérés par le Mouvement REMPART constituant un champ de mise en pratique des théories dont l'apprentissage a été fait à l'occasion de l'éducation formelle.

Les associations REMPART entendent s'inscrire dans une dynamique de partenariat à l'occasion de laquelle un projet pédagogique est élaboré. Elles s'attachent au-delà d'une proposition d'un "projet clef en main", à construire une réponse pédagogique aux attentes exprimées par les publics et notamment les équipes enseignantes.

C'est la raison pour laquelle les associations REMPART développent des actions pédagogiques diversifiées : visites-découvertes de sites, ateliers du patrimoine conçus en une ou plusieurs séances, "séjours de patrimoine" de 2 à 5 jours ou plus (dont des classes patrimoine), interventions extérieures (en particulier dans les classes).

Durant les activités pédagogiques qu'elles organisent, les associations REMPART souhaitent :

- utiliser le patrimoine comme support de découverte, de recherche, d'apprentissage, de transmission et de diffusion des savoirs,
- aider à son appréhension et sa compréhension en s'appuyant sur des éléments concrets : un élément du patrimoine, une technique, un savoir-faire...
- donner l'occasion au public de participer à la restauration ou la mise en valeur du patrimoine en étant acteur du monument,
- éveiller la curiosité, le sens de l'observation et l'envie d'apprendre,
- favoriser l'échange de connaissances et de pratiques ainsi que l'appropriation individuelle et collective d'un patrimoine commun transmissible,
- faire partager l'idée du patrimoine, fondamentale dans la quête d'identité, la consolidation et le renouvellement des solidarités, la formation du citoyen du monde.

## **Des actions qui permettent l'accès des jeunes au patrimoine**

### **Les chantiers de bénévoles : "mission patrimoine"**

REMPART accueille plus de 3 000 bénévoles chaque année sur ses chantiers dont 70% sont âgés de 14 à 25 ans.

Participer à un chantier de bénévoles, c'est, pour un jeune, un engagement bénévole, volontaire et citoyen, un acte concret au service de la collectivité à travers une action en faveur de la restauration du patrimoine.

C'est également une expérience de vie et de travail collectifs favorisant la découverte de l'autre, grâce à la vie et l'action menées en commun.

C'est aussi une manière d'accéder à davantage de mobilité en France ou à l'étranger.

C'est enfin une étape dans un parcours de vie qui conduira ensuite le jeune bénévole à s'engager durablement dans la société. Ainsi après un chantier de bénévoles en France, il est possible ensuite de participer à un chantier à l'étranger, de s'impliquer durablement dans un projet associatif local en adhérant à l'association organisatrice du chantier, de prendre des responsabilités dans l'encadrement et devenir animateur après avoir suivi un cursus de formation, de réaliser un volontariat de plusieurs mois avec REMPART dans le cadre du service civique, ou même de s'orienter vers une formation professionnelle après avoir découvert sur le chantier de bénévoles une technique de restauration du patrimoine ...

*Un soutien de la part des pouvoirs publics (Etat et collectivités) aux associations organisatrices de chantiers de bénévoles est nécessaire, dans le cadre d'une politique interministérielle associant notamment au niveau national les ministères chargés de la jeunesse et de la culture et au niveau régional DRJSCS, DRAC, CR, CG...*

### **L'expérimentation à destination de jeunes franciliens suivis par des missions locales**

L'Union REMPART a choisi de développer depuis deux ans une action en direction de jeunes franciliens de 18 à 25 ans, résidant dans des quartiers populaires, déscolarisés, en parcours d'insertion, en recherche de formation ou en cours de formation professionnelle.

Le projet, soutenu par le Fonds d'expérimentation jeunesse (FEJ / appel à projets Culture) sur trois ans (2011-2013), consiste à proposer à des jeunes franciliens suivis par une mission locale de participer à un parcours leur permettant de découvrir le patrimoine et ses métiers.

Pour cela REMPART organise à destination de ces jeunes le parcours suivant :

- Des séances de sensibilisation dans des missions locales d'Ile-de-France.
- Des journées "découverte du patrimoine" sur un site patrimonial francilien pour y découvrir "grandeur nature" le patrimoine et des techniques utilisées pour sa restauration ; chaque jeune, pendant une journée, a l'occasion de pratiquer deux techniques (taille de pierre, maçonnerie traditionnelle ...)
- Des chantiers de bénévoles pour la sauvegarde du patrimoine d'une durée de 15 jours en France. A l'issue du chantier, chaque jeune se voit remettre un livret de compétences.

En 2012, 160 jeunes ont intégré l'expérimentation, 70 ont participé à une "journée découverte" et 40 ont participé à un chantier ou stage bénévole de restauration du patrimoine.

*Une telle expérimentation n'a été possible que grâce aux moyens financiers mis en place par le Fonds d'expérimentation jeunesse (FEJ / appel à projets Culture). La question de la pérennité au delà de 2013 d'une telle action et de sa généralisation dans d'autres régions est posée...*

Il faut noter que des associations du réseau REMPART ont pu participer à d'autres actions visant à réduire la distance entre jeunes des quartiers populaires et patrimoine, dans le cadre d'actions d'éducation populaire, en lien avec d'autres partenaires et réseaux :

- Opération "Les portes du temps" au château de Portes (Gard) dans le cadre d'un partenariat entre Renaissance du château de Portes et les FRANCAS du Gard.
- Projet "Parcours Patrimoine" du Groupement REMPART Ile-de-France dans le cadre du programme "C'Madiversité" créé par l'Institut National des Métiers d'Art.

## **Les ateliers et classes de patrimoine**

L'accueil des classes et la transmission de leur savoir et savoir-faire ont toujours été essentiels pour les associations membres du réseau REMPART. Souvent, les bénévoles des associations se sont adjoints un salarié (un-e médiateur-trice du patrimoine) pour gérer ces actions pédagogiques.

Les classes sont accueillies sur une ou plusieurs journées, consécutives ou non. Les projets pédagogiques sont établis individuellement avec l'enseignant responsable de la classe, en alliant visites d'un élément du patrimoine et ateliers. Ces projets correspondent à des problématiques variées : une thématique à approfondir, une initiation, l'illustration d'un chapitre du programme scolaire, un fil chronologique.

Les ateliers pédagogiques sont établis à partir d'une activité de l'association, d'un élément du patrimoine ou des objets mis au jour lors de fouilles archéologiques. Les ateliers sont pluridisciplinaires, abordant l'histoire aussi bien que les mathématiques, le français, les arts visuels, etc. Chaque atelier propose un apprentissage par la participation et l'expérimentation.

Les actions pédagogiques sont portées par chaque association locale ou régionale, en partenariat ou en relation avec le rectorat de l'académie, l'inspection académique du département, les conseillers pédagogiques et les enseignants.

Chaque année, le réseau REMPART accueille 20 000 enfants et jeunes pendant le temps scolaire (de la maternelle à l'université) soit 700 classes.

Des activités pédagogiques hors du temps scolaires (mercredi, petites vacances) sont également organisées, parfois en lien avec des centres de loisirs proches des sites et monuments pris en charge par les associations REMPART : 4 000 enfants et jeunes sont accueillis dans ce cadre.

*Les activités pédagogiques pendant le temps scolaire requièrent dans la plupart des cas l'intervention de professionnels salariés (médiateurs culturels, techniciens : fresquiste, maçon, tailleur de pierre...), car il s'avère difficile de mobiliser des bénévoles pendant la semaine pour assurer l'encadrement et l'animation de ces activités.*

*La question de la pérennisation de ces emplois associatifs est évidemment extrêmement importante. Des financements publics (Etat, collectivités) tels que Fonjep, Emploi Tremplin, CUI-CAE sont mobilisés par les associations mais restent souvent limités dans leur montant ou leur durée. Des projets ont dû être abandonnés faute de solvabilité ou de soutiens publics suffisants.*

## **Conclusion**

Les actions pédagogiques développées par le mouvement REMPART ont pour objectif la prise de conscience par les jeunes de la notion de patrimoine. Elles facilitent la découverte de la nécessité de transmettre, d'entretenir ou de restaurer le patrimoine. Elles peuvent également permettre d'appréhender les techniques de construction et de restauration ainsi que les métiers qui s'y rapportent. Elles contribuent enfin à former des citoyens.

REMPART entend souligner ici :

- La complémentarité entre éducation nationale et éducation populaire, éducation formelle et éducation informelle.
- L'apport des associations de patrimoine et leur fonction de médiateur du patrimoine vis-à-vis des jeunes, notamment grâce aux pédagogies différenciées développées à partir du patrimoine (théorie / pratique).
- La nécessité de voir les pouvoirs publics soutenir l'action associative (aide à l'emploi, subventions, politiques interministérielles cohérentes).